

# L'ESSENTIEL DE L'ACTIVITÉ 2019

QUAND LES TALENTS GRANDISSENT,  
LES COLLECTIVITÉS PROGRESSEDENT



# LE MOT DU PRÉSIDENT



FRANÇOIS DELUGA,  
PRÉSIDENT DU CNFPT

La terrible crise sanitaire que nous affrontons actuellement n'a pas eu d'impact sur l'exercice 2019, objet de ce document, mais il est clair qu'elle va puissamment toucher les activités du service public local en 2020, et de fait celles du CNFPT. C'est avec ce nouveau prisme que nous aurons à regarder, l'année prochaine, comment le service public local s'est comporté face à un évènement d'une ampleur inédite telle que la COVID-19.

Le CNFPT est soumis aux mêmes obligations de transparence que le monde territorial, sur la façon dont il utilise les moyens qui lui sont confiés par les collectivités. Pour cette année, l'exercice de présentation de l'activité de l'établissement est sujet à une nouvelle disposition issue de la loi du 6 août 2019, qui nous indique dans son article 50 que « Chaque année, avant le 30 septembre, le Centre national de la fonction publique territoriale remet au Parlement un rapport portant sur son activité et sur l'utilisation de ses ressources. Ce rapport présente, notamment, les actions de formation menées, en formations initiales et continues, en matière de

déontologie. » Le rapport d'activité, qui est habituellement approuvé par le Conseil d'administration, répond à cette nouvelle demande qui ne pose aucune difficulté sur le principe puisque l'établissement le

faisait déjà chaque année.

Etablissement public de collectivités locales unique par son statut, couvrant le territoire hexagonal et ultra-marin, le CNFPT est administré par un Conseil d'administration paritaire composé de 17 élus locaux (issus des collèges communal, départemental et régional) et de 17 représentants des organisations syndicales désignés proportionnellement aux résultats des élections des représentants des agents aux comi-

tés techniques. Répondre à la fois aux préoccupations des collectivités employeurs et aux souhaits d'évolution des agents locaux est l'objectif des élus et des agents du CNFPT qui ont à cœur d'offrir un service public de la formation le plus pertinent possible. C'est à eux que nous avons d'abord le devoir de rendre prioritairement compte.

Le CNFPT est ressorti conforté, tant du débat parlementaire que du texte finalement publié le 6 août 2019, avec une place centrale pour la fonction publique territoriale affirmée et de nouvelles missions en matière de formation des contractuels, des primo-accédants à des postes à responsabilité, mais aussi en matière d'apprentissage. S'il faut se féliciter de l'intérêt et du besoin que représente cette filière spécifique de formation, on peut cependant regretter que cette nouvelle compétence ne soit accompagnée d'aucun transfert de recette. Je voudrais conclure sur l'excellent niveau d'activité 2019, car par son activité remarquable, le CNFPT et ses agents démontrent à la fois le besoin en formation professionnelle auquel le CNFPT répond de façon croissante, ainsi que l'intérêt d'un établissement public de collectivités territoriales d'envergure nationale, mutualisateur au bénéfice des 47 000 employeurs publics locaux, en capacité d'accueillir plus d'un million d'agents territoriaux au plus près de leurs lieux de vie et de travail. C'est en préservant ce modèle, tout en continuant à l'adapter, que le CNFPT pourra rester le service public du service public.

## NOS MISSIONS

Le CNFPT est un établissement public paritaire déconcentré financé principalement par la cotisation obligatoire versée par les employeurs territoriaux à hauteur de 0,9 % de leur masse salariale. Les missions de l'établissement concourent à l'accompagnement des collectivités et de leurs agents dans leurs missions de service public.

### Répondre aux besoins de formation des agents

Le CNFPT accompagne les agents territoriaux tout au long de leur vie professionnelle en garantissant à tous et sur tout le territoire un égal accès au service public de la formation. L'établissement délivre les **formations obligatoires** pour l'ensemble des agents territoriaux de toutes catégories (A+, A, B et C) dès leur nomination (formations d'intégration ou initiales) et au cours de leur carrière (formations de professionnalisation et réglementées, pour les policiers municipaux et sapeurs-pompiers également). Il propose aussi des **formations non obligatoires** accompagnant l'agent territorial dans toutes les étapes-clés : évolutions, transitions ou mobilités professionnelles. De plus, le CNFPT conçoit et dispense des **formations sur-mesure** pensées pour répondre au besoin spécifique d'une collectivité ou de plusieurs collectivités d'un même territoire. L'établissement organise également les **concours et examens professionnels des cadres territoriaux A+** : administrateur ou administratrice, conservateur ou conservatrice du patrimoine, conservateur ou conservatrice de bibliothèques et ingénieur ou ingénieure en chef. Enfin, l'établissement soutient et finance l'**apprentissage** et organise des **préparations aux concours et aux examens professionnels** pour l'ensemble des épreuves de la fonction publique territoriale.

### Une offre au plus près des agents

Grâce à l'**implantation du CNFPT sur le territoire métropolitain et ultra-marin**, les agents peuvent accéder à la formation au plus près de leurs lieux de vie. Les actions de formation sont également organisées en dehors des locaux du CNFPT, de manière délocalisée, au sein des collectivités qui peuvent, indépendamment ou en se regroupant,

demander que des formations conçues sur-mesure soient organisées et dispensées au sein même de leurs locaux.

### Une offre aux formats variés et aux pédagogies innovantes

Les agents territoriaux ont accès à une **offre plurielle** – formations courtes, cycles longs, journées d'actualité, séminaires en ligne – leur permettant de se former sur une thématique ou des compétences métiers. Les agents ont la possibilité de construire un parcours de formation individualisé et pour les aider dans leur choix de stages, les formations sont organisées en itinéraires et classées selon trois niveaux (fondamentaux, approfondissement et expertise). Le CNFPT propose aux agents territoriaux un modèle de formation qui s'appuie sur la **pédagogie active, enrichie et inversée**. La pédagogie active repose sur la diversification des méthodes pédagogiques pour rendre le stagiaire acteur de son parcours de formation et de ses apprentissages. La pédagogie inversée donne accès aux ressources en amont de la formation afin que le temps en présentiel soit plus interactif et centré sur la mise en pratique des connaissances. Enfin, la pédagogie enrichie combine des temps de formation à distance et en présentiel et offre différents types de ressources, telles que la vidéo ou les outils numériques, pour s'adapter aux préférences d'apprentissage des stagiaires.

### L'observation prospective de la fonction publique territoriale

Parce que l'environnement professionnel territorial est sujet à de nombreuses mutations, le CNFPT a pour mission d'observer et d'anticiper les évolutions du service public territorial. En s'appuyant sur ses **pôles de compétences thématiques**, l'établissement s'assure d'une formation et d'une

offre de services adaptées aux agents et répondant aux besoins des employeurs. Le CNFPT réalise également des **études et enquêtes sur l'emploi, les métiers et les compétences territoriales**. Celles-ci identifient les enjeux, les évolutions des politiques publiques locales et les effets des grandes transitions sur les métiers et compétences.

### Une nouvelle mission : le financement de l'apprentissage

La loi « transformation de la fonction publique » du 6 août 2019 a étendu les missions initiales du CNFPT en matière d'apprentissage en mettant à sa charge une contribution fixée à 50 % des frais de formation des apprentis, les 50 % restant sont à la charge de l'employeur territorial.

## SOMMAIRE

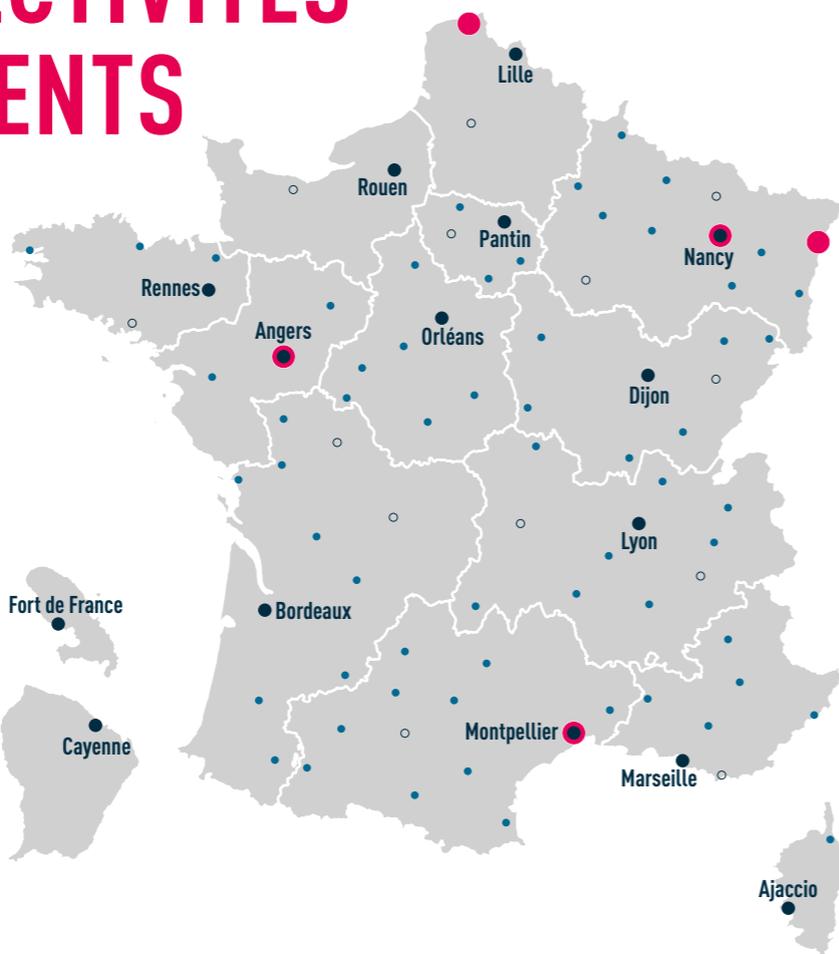
NOS MISSIONS .....	1
LE CNFPT AU PLUS PRÈS DES COLLECTIVITÉS ET DES AGENTS .....	2

QUELQUES TEMPS FORTS EN 2019 .....	4
LES CHIFFRES CLÉS 2019 .....	6
LES CHIFFRES DE L'ACTIVITÉ DE FORMATION .....	8

LES CHIFFRES RESSOURCES HUMAINES ET FINANCES .....	10
ZOOM SUR DES INITIATIVES LOCALES .....	12

# LE CNFPT AU PLUS PRÈS DES COLLECTIVITÉS ET DES AGENTS

Parce que c'est au cœur des territoires qu'il faut développer les compétences, le solide maillage de l'établissement lui permet d'être au plus près des besoins des collectivités territoriales et de leurs agents exerçant 252 métiers.



- Instituts
- Délégations
- Sites
- Antennes

- Basse-Terre
- Fort de France
- Mamoudzou
- Cayenne
- Saint-Denis

## LES EFFECTIFS PAR RÉGION ADMINISTRATIVE : UN ÉTABLISSEMENT AU SERVICE DES TERRITOIRES

**AUVERGNE-RHÔNE-ALPES**  
Agents territoriaux : 219 700  
Stagiaires : 152 099  
Agents CNFPT\*\* : 175,5

**BRETAGNE**  
Agents territoriaux : 94 000  
Stagiaires : 54 687  
Agents CNFPT : 68,9

**CORSE**  
Agents territoriaux : 11 984  
Stagiaires : 8 146  
Agents CNFPT : 17,8

**BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ**  
Agents territoriaux : 76 734  
Stagiaires : 52 004  
Agents CNFPT : 63,9

**CENTRE-VAL DE LOIRE**  
Agents territoriaux : 71 018  
Stagiaires : 49 437  
Agents CNFPT : 55,5

**GRAND-EST\***  
Agents territoriaux : 135 919  
Stagiaires : 90 639  
Agents CNFPT : 224,7

**GUADELOUPE**  
Agents territoriaux : 15 842  
Stagiaires : 14 071  
Agents CNFPT : 17

**LA RÉUNION**  
Agents territoriaux : 39 625  
Stagiaires : 34 998  
Agents CNFPT : 23,3

**NOUVELLE-AQUITAINE**  
Agents territoriaux : 188 669  
Stagiaires : 119 642  
Agents CNFPT : 134,5

**GUYANE**  
Agents territoriaux : 8 815  
Stagiaires : 7 843  
Agents CNFPT : 12,9

**MARTINIQUE**  
Agents territoriaux : 19 320  
Stagiaires : 16 856  
Agents CNFPT : 18,5

**OCCITANIE\***  
Agents territoriaux : 190 556  
Stagiaires : 146 956  
Agents CNFPT : 207,2

**HAUTS-DE-FRANCE\***  
Agents territoriaux : 178 753  
Stagiaires : 97 007  
Agents CNFPT : 153

**MAYOTTE**  
Agents territoriaux : 8 943  
Stagiaires : 5 852  
Agents CNFPT : 10,9

**PAYS-DE-LA-LOIRE\***  
Agents territoriaux : 96 514  
Stagiaires : 49 913  
Agents CNFPT : 126,1

**ÎLE-DE-FRANCE**  
Agents territoriaux : 311 681  
Stagiaires : 176 451  
Agents CNFPT : 206,4

**NORMANDIE**  
Agents territoriaux : 99 797  
Stagiaires : 59 676  
Agents CNFPT : 71

**PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR**  
Agents territoriaux : 153 533  
Stagiaires : 106 757  
Agents CNFPT : 139,1

\* Dont instituts  
\*\* Les effectifs des agents du CNFPT sont indiqués en équivalent temps plein (ETP)

**NOMBRE D'ETP PAR TYPE DE STRUCTURE CNFPT**  
Délégations, sites et antennes : 1 468,4  
Instituts (Inset et Inet) : 257,8  
Siège : 391,7

## FORMER À TOUS LES MÉTIERS DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Le CNFPT assure la formation professionnelle continue de tous les agents territoriaux. Il accompagne ainsi les parcours professionnels et la mobilité des agents de la fonction publique territoriale qui compte près de 250 métiers et fonctions.

Ses formations, classées en champs d'action publique locale (CAPL), s'adressent à un métier ou à une famille professionnelle. Leur objectif est de doter l'agent de savoirs et savoir-faire propres aux métiers et/ou aux

conditions d'exercice de son métier. Elles sont réparties en 6 compétences techniques métiers : organisation et gestion des ressources ; social et santé publique ; citoyenneté, éducation, culture et sport ; aménagement et développement durable des territoires ; services techniques et environnementaux ; sécurité. À cela s'ajoutent le management ainsi que les compétences transverses et les formations labellisées dédiées aux grandes causes et mutations.

### NOMBRE DE JOURNÉES FORMATIONS STAGIAIRES (JFS) PAR FAMILLE PROFESSIONNELLE

Organisation et gestion des ressources  
**319 528 JFS\***

Social et santé publique  
**207 693 JFS**

Citoyenneté, éducation, culture et sport  
**236 246 JFS**

Aménagement et développement durable des territoires  
**43 807 JFS**

Services techniques et environnementaux  
**166 522 JFS**

Sécurité  
**147 199 JFS**

Management et compétences transverses  
**630 014 JFS**

Grandes mutations et grandes causes  
**665 488 JFS**

\* Les JFS (journées formations stagiaires) représentent le rapport entre les journées de formation et le nombre de stagiaires présents.

# QUELQUES TEMPS FORTS EN 2019

## FÉVRIER PLACE DE L'EMPLOI PUBLIC : un portail commun pour tous les agents

Partenaire du projet et fort de sa compétence développée pendant 10 ans sur le site emploi-territorial, le CNFPT a facilité la conception de la plateforme en réalisant l'étude de faisabilité qui a permis d'analyser et d'expertiser la solution la plus adaptée pour la mise en œuvre d'un portail commun au regard de la diversité des solutions déjà existantes et des particularités en matière d'emploi public dans chacun des versants.

Visant à harmoniser les modalités de publication des offres d'emploi entre les trois versants de la fonction publique et ainsi favoriser la mobilité des agents, la plateforme numérique « Place de l'emploi public » ([place-emploi-public.gouv.fr](http://place-emploi-public.gouv.fr)) a été ouverte en février 2019.

## DÈS MAI DE NOUVEAUX PARTENARIATS nationaux stratégiques

En 2019, quatre conventions ont été signées avec d'importants partenaires nationaux. En novembre, le CNFPT a ainsi formalisé un accord-cadre avec la Fédération nationale des centres de gestion (FNCDG) visant à donner un cadre national à l'article 50 de la loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique prévoyant la conclusion d'une convention entre chaque centre de gestion coordonnateur et le CNFPT, à l'échelle régionale. L'établissement a également formalisé et renforcé ses partenariats avec l'association Régions de France en mai, l'association nationale pour la formation permanente du personnel hospitalier (ANFH) en juillet et l'Assemblée des départements de France (ADF) en octobre sur les champs de compétences pour lesquels des complémentarités entre le CNFPT et ses partenaires ont été identifiées. Ces conventions stratégiques ont vocation à être déclinées sur les territoires par les délégations de l'établissement.

En 2019, quatre conventions ont été signées avec d'importants

AVRIL

## PRÉVENIR ET LUTTER CONTRE LA CORRUPTION

L'Agence Française Anticorruption (AFA) et le CNFPT ont organisé ensemble six journées d'actualité sur le thème « Anticiper et maîtriser les risques de corruption dans la gestion publique locale » à Paris, Lille, Nancy, Vannes, Aix-en-Provence et Bordeaux. Destinées aux cadres (DGS, DGA, DRH, juristes, acheteurs, référents déontologues, secrétaires de Mairie, responsables de l'audit gestion, contrôle interne...), ces journées ont abordé, au plus près des territoires, avec des interventions de spécialistes et des témoignages de collectivités, les risques d'atteintes à la probité en collectivités territoriales et les façons de s'en prémunir. Les deux institutions ont également réalisé ensemble le MOOC « Corruption, favoritisme, détournement... comment les prévenir dans la gestion locale ? » s'appuyant sur des cas concrets.

JUILLET

## 4<sup>e</sup> université européenne DE L'INNOVATION PUBLIQUE TERRITORIALE

Du 9 au 11 juillet, le CNFPT a organisé la 4<sup>e</sup> édition de l'Université européenne de l'innovation publique territoriale. Ancré au cœur des territoires, ce grand rendez-vous s'est tenu simultanément pendant trois jours sur treize sites répartis en France métropolitaine et ultramarine. Co-construit avec les acteurs territoriaux cherchant à innover par de nouvelles approches et méthodes d'intelligence collective incluant citoyens, usagers et experts, l'événement a permis aux plus de 2 000 participants de s'initier aux méthodes d'innovation collaborative et de design des politiques publiques ; de constituer un réseau d'innovateurs et de mettre en œuvre les connaissances acquises au profit de leurs territoires.

SEPTEMBRE

## 16 000 PARTICIPANTS aux journées d'actualité de décodage de la loi de transformation de la fonction publique

L'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité (AMF), la Fédération nationale des centres de gestion (FNCDG) et le CNFPT ont organisé, à partir de septembre, 166 journées d'actualité dans 95 départements, pour présenter et décrypter les principales dispositions de la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019 et ses implications. S'adressant aux élus en tant qu'employeurs territoriaux, aux directeurs généraux de services, directeurs des ressources humaines et responsables RH, ces journées ont accueilli plus de 16 000 participants provenant de 7 273 collectivités.

## Le CNFPT forme les agents des MAISONS DE SERVICES AU PUBLIC

Ayant pour ambition d'être au plus près du quotidien des citoyens, l'Etat a transformé et développé le réseau des Maisons de services au public (MSAP) existantes en Maisons France Services. Le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), qui pilote ce dispositif, et la Banque des territoires ont confié le plan de formation au CNFPT qui a construit un dispositif à l'attention des 5 000 agents travaillant dans ces espaces. Expérimentée à l'automne puis déployée sur l'ensemble du territoire, la formation a déjà pu bénéficier à plus de 1 400 agents.

AUTOMNE

## UN RÉPERTOIRE DES MÉTIERS TERRITORIAUX nouvelle version

Le CNFPT a publié en novembre 2019 une nouvelle version du répertoire des métiers territoriaux, entièrement dématérialisé, actualisé et enrichi de nouvelles fonctionnalités. Un outil indispensable pour accompagner les parcours professionnels, la mobilité et le reclassement des agents de la fonction publique territoriale. Composé de plus de 250 fiches métiers et fonctions, de référentiels management et activités transverses, de 43 fiches prospectives métiers et de 42 fiches santé et sécurité au travail, ce nouveau répertoire offre des fonctionnalités étendues au service des RH et des agents : identification des proximités entre métiers ; établissement de liens entre métiers et facteurs de risques professionnels, enrichissement de la rubrique dédiée aux facteurs d'évolution (technologiques, sociétales, organisationnelles...).

NOVEMBRE

NOVEMBRE

## LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES une offre de service renforcée

Dans le cadre de la journée mondiale de lutte contre les violences faites aux femmes du 25 novembre 2019 et de la clôture du Grenelle des violences conjugales organisé par le Gouvernement, le CNFPT a témoigné de son engagement en enrichissant son offre dédiée. La MIPROF et le CNFPT ont conçu un livret et deux clips animés à destination des agents territoriaux « primo-accueillants » (agent d'accueil, secrétaire de mairie, gardien d'immeuble...) pouvant être amenés à être en contact avec des femmes victimes de violences conjugales. L'établissement porte également une offre de formation pour prévenir plus spécifiquement les violences sexuelles et sexistes au travail. Par ailleurs, des journées d'actualité ont été organisées en 2019 pour sensibiliser et informer plus largement les agents territoriaux.

## LES E-COMMUNAUTÉS ont attiré 100 000 membres en 2019

DÉCEMBRE

En 2019, les e-communautés du CNFPT ont dépassé les 100 000 membres. Pensées comme de véritables réseaux d'échanges entre pairs autour des métiers et des grands domaines de l'action publique locale, elles sont animées par des experts de la fonction publique territoriale. Les 55 e-communautés thématiques permettent des échanges de pratiques et de connaissances entre les professionnels des domaines et métiers représentés : transition énergétique, management public territorial, transformation digitale, etc.

# LES CHIFFRES CLÉS 2019

## 1 077 845

AGENTS FORMÉS  
en 2019



contre 920 000 en 2018

↗ en hausse de **17,15 %** entre 2018 et 2019

↗ en hausse de **36,5 %** entre 2009 et 2019

## 86 290

SESSIONS DE FORMATION  
ont eu lieu en 2019



contre 68 171 en 2018

↗ en hausse de **26,6 %** entre 2018 et 2019

↗ en hausse de **36,6 %** entre 2009 et 2019

## 2,5 millions

DE JOURNÉES FORMATION  
STAGIAIRES\* en 2019



contre 2,2 millions en 2018

↗ en hausse de **15,7 %** entre 2018 et 2019  
(progression de la formation à distance)

↗ en hausse de **17,6 %** entre 2009 et 2019

\* Les JFS représentent le rapport entre les journées formation et le nombre de stagiaires présents.



## 80,84 %

des dépenses réelles de  
fonctionnement sont consacrées à la  
**FORMATION DES AGENTS  
TERRITORIAUX**



## 13 407

FORMATRICES ET FORMATEURS

57 % sont des agents territoriaux (7 646)

### RÉPARTITION DES FORMATIONS

**PRÉSENTIEL** 1 547 266 JFS

contre 1 740 676 JFS en 2018 (- 11,1 %)

**MIXTES** 972 733 JFS

contre 459 901 en 2018 (+ 111,5 %)

**DISTANCIEL** 14 249 JFS

contre 5 287 en 2018 (+ 169,5 %)



PLUS  
DE **11 000**  
**LIEUX DE FORMATION\***  
sur tout le territoire



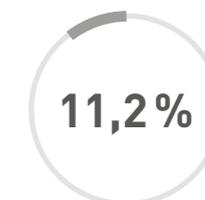
CATÉGORIE C



CATÉGORIE B



CATÉGORIE A



AUTRES\*\*

### LA RÉPARTITION DE L'ACTIVITÉ EN JFS PAR CATÉGORIE D'AGENTS FORMÉS



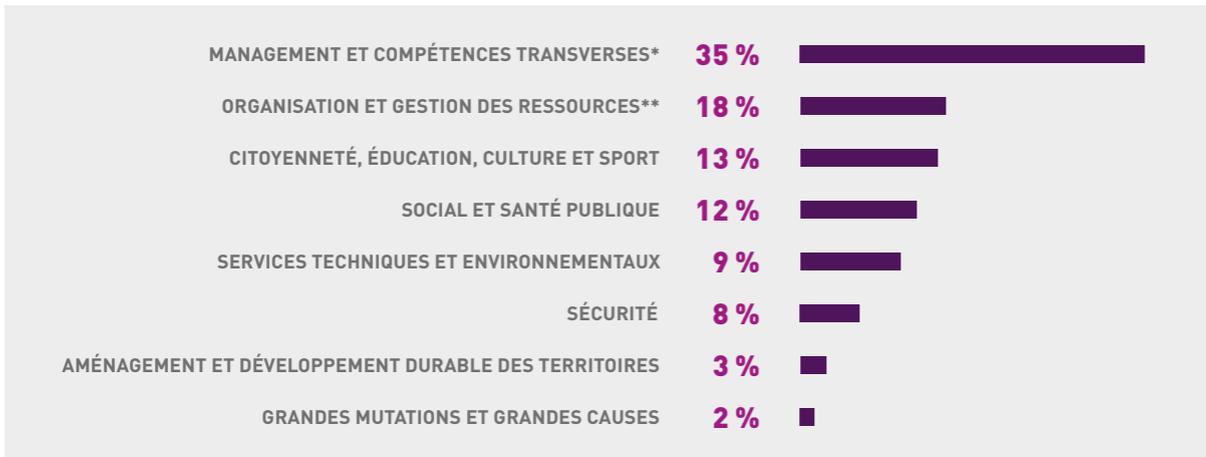
**2 392** AGENTS DU CNFPT au service de  
1 918 939 agents territoriaux et 47 000 collectivités

\* Pour garantir des formations au plus près des agents, les formations du CNFPT sont organisées au sein de ses sites locaux, des locaux de collectivités territoriales ou de ses partenaires.

\*\* Titulaires et non titulaires sans catégorie renseignée et emplois aidés.

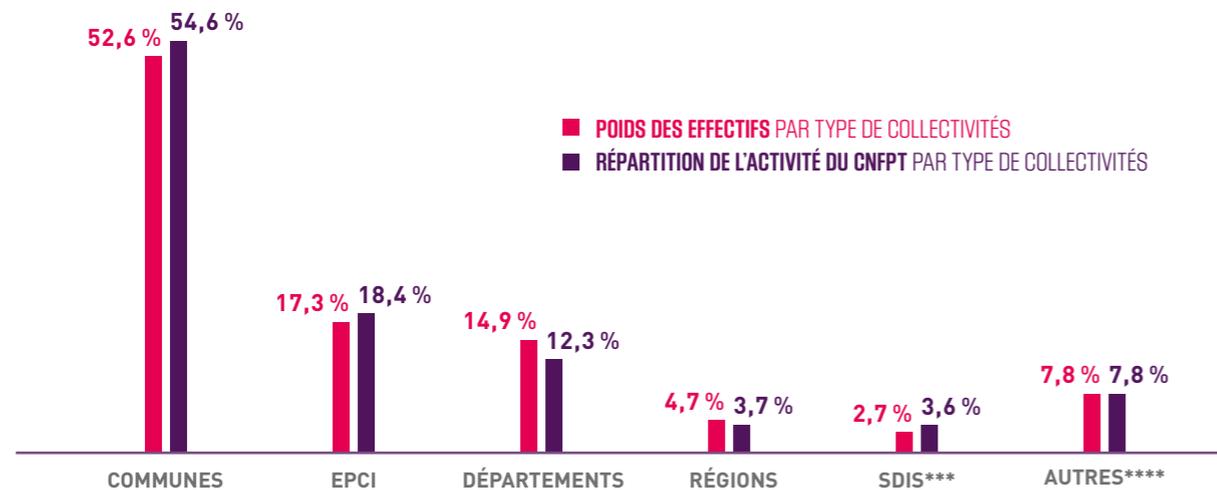
# LES CHIFFRES DE L'ACTIVITÉ DE FORMATION

## LA RÉPARTITION DE L'ACTIVITÉ DE FORMATION PAR CHAMP D'ACTION PUBLIQUE LOCALE ET SPÉCIALITÉ



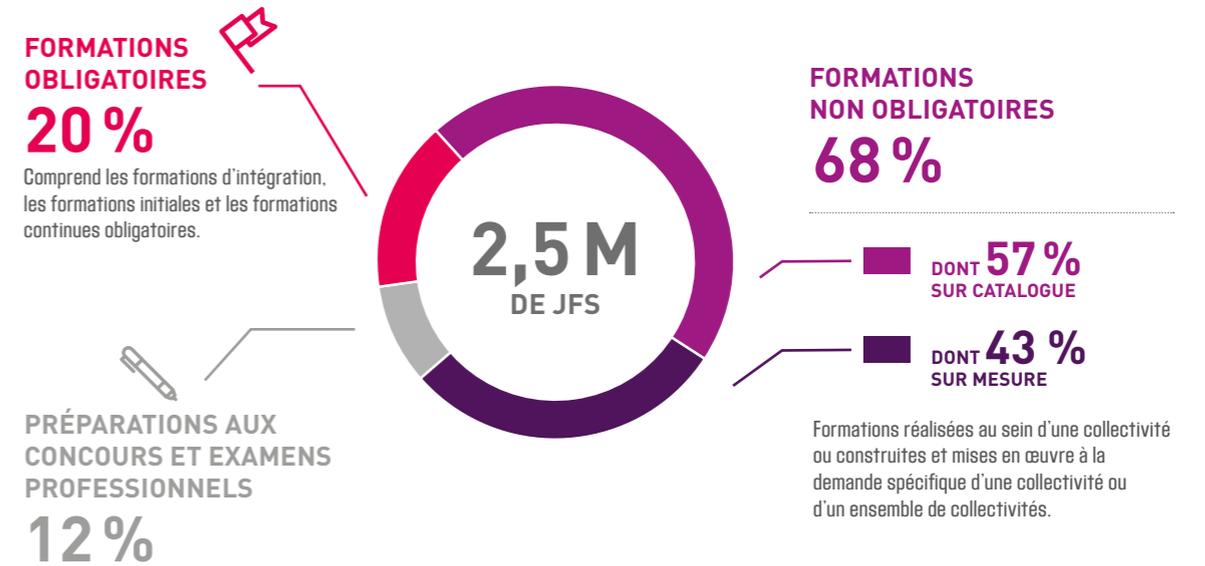
\* Comprend les spécialités « Appui à la gouvernance, management et pilotage des ressources », « Évolutions professionnelles » et « Approches fondamentales ».  
 \*\* Ce champ comprend également des formations en management.

## LA RÉPARTITION DE L'ACTIVITÉ FORMATION DU CNFPT PAR TYPE DE COLLECTIVITÉS COMPARÉ AU POIDS DE LEURS EFFECTIFS DANS LA FPT

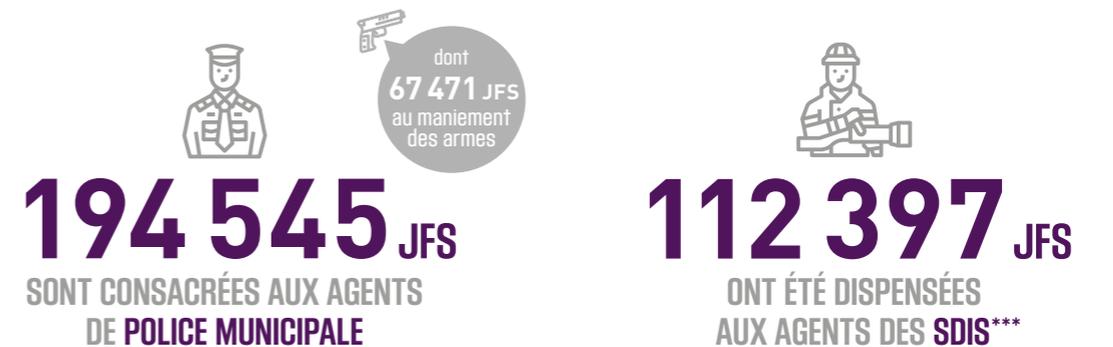


\*\*\* Services départementaux d'incendie et de secours.  
 \*\*\*\* Offices publics de l'habitat et hors fonction publique.

## LA RÉPARTITION DE L'ACTIVITÉ PAR TYPOLOGIE DE FORMATIONS



## ZOOM « MÉTIERS »



# LES CHIFFRES RESSOURCES HUMAINES ET FINANCES

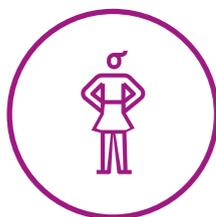
**2 392**  
POSTES PERMANENTS

dont 4,2% occupés par des contractuels  
contre 18,9% dans la FPT



**9,03%** DE TRAVAILLEURS EN SITUATION  
DE HANDICAP\* (TAUX D'EMPLOI DIRECT)

## LES AGENTS DU CNFPT



**76%** SONT DES FEMMES  
67% DE CADRES A+ ET A SONT DES FEMMES  
contre 61,3% dans la fonction  
publique territoriale



**24%** SONT DES HOMMES



**24%**  
DES AGENTS TÉLÉTRAVAILLENT  
contre 8,1% en 2018

\* Tout employeur occupant au moins 20 salariés est tenu d'employer à plein temps ou à temps partiel des travailleurs handicapés dans une proportion de 6% de l'effectif total de l'établissement.

## LES RECETTES PRINCIPALES

**354 M€**  
COTISATION pour 2019

**40 M€**

de cotisation complémentaire exceptionnelle  
suite au changement de mode de recouvrement

soit 87,86% des recettes réelles de fonctionnement

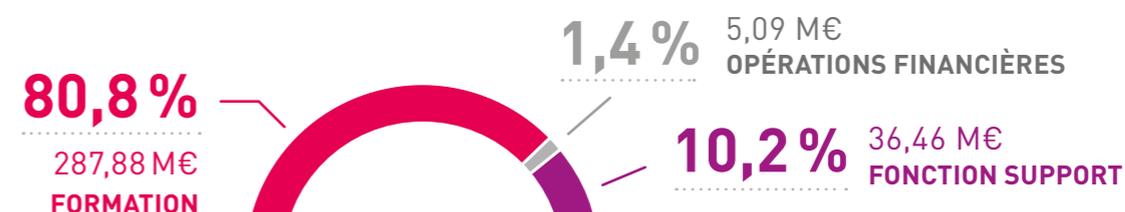
**37 490**

COLLECTIVITÉS OU ÉTABLISSEMENTS  
PUBLICS\*\* ONT COTISÉ AU CNFPT

**13,98 M€**

FORMATIONS PAYANTES\*\*\*

## LA RÉPARTITION DES DÉPENSES



21,49 M€ sont transférés aux  
centres départementaux de gestion  
pour l'organisation des concours A, B  
et C.

723 070€ sont affectés  
au Conseil supérieur de la fonction  
publique territoriale

3,41 M€ sont dédiés à l'organisation  
des concours et examens professionnels  
A+ et à l'emploi

**19,83 M€**  
INVESTISSEMENT

\*\* Seuls les employeurs territoriaux dénombrant au moins un emploi à temps complet inscrit à leur budget au premier janvier de l'année de recouvrement versent une cotisation de 0,9% à l'ACCOS pour le compte du CNFPT. L'augmentation entre 2018 et 2019 du nombre de cotisants s'explique par le changement du mode de recouvrement de la cotisation.

\*\*\* Comprend certaines formations en hygiène, sécurité et santé au travail, la formation continue obligatoire des agents de police municipale et les formations au maniement des armes.

# ZOOM SUR DES INITIATIVES LOCALES

Focus sur quelques actions mises en œuvre dans les territoires.

## AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

### PREMIÈRE ÉDITION DES TERRITORIAUX DE TALENT

À fin de valoriser la fonction publique territoriale, neuf agents territoriaux ont partagé leur passion pour leur métier sur la scène du Théâtre des Célestins, à Lyon, le 25 novembre 2019. Formé au préalable par un chanteur lyrique et coach en prise de parole en public, chaque orateur a partagé son parcours personnel et fait découvrir ou redécouvrir des métiers la fonction publique territoriale, à travers une allocution d'une dizaine de minutes inspirée des conférences TED et du concours « Ma Thèse en 180 secondes ». Devant un public de près de 350 spectateurs, fonctionnaires territoriaux mais aussi salariés, étudiants et retraités, les conférenciers ont montré la créativité et l'innovation mises en œuvre au sein de la fonction publique territoriale. Représentatifs, ces neuf agents ont été sélectionnés dans le cadre d'un appel à candidature lancé auprès des 30 000 stagiaires passés par le CNFPT de Lyon ces dernières années.

## BRETAGNE

### PERMACULTURE : FORMER POUR TRANSFORMER LES PRATIQUES

Les collectivités bretonnes, de plus en plus investies sur les questions de transition écologique et interpellées par des initiatives citoyennes, souhaitent développer la permaculture sur leurs territoires en formant leurs agents. Prônant un modèle d'agriculture plus respectueux de l'équilibre entre les besoins de l'Homme et le respect de la nature, la permaculture représente un mouvement porté par des professionnels engagés, des scientifiques et des passionnés convaincus qui partagent leurs expériences et tentent de démontrer qu'il s'agit d'une véritable alternative écologique et économique. Pour accompagner cette transition, la formation intitulée « La permaculture adaptée à la gestion des espaces verts » proposée par la délégation de Bretagne et destinée aux responsables et agents des services espaces verts, alterne un temps théorique et pratique avec des visites de terrain. En 2019, une première session a été organisée lors de laquelle les installations et lieux permacoles de l'emblématique commune de Langouët en Ille-et-Vilaine ont été visités. Deux nouvelles sessions, prolongées d'une journée de pratique, seront organisées en 2020.

## HAUTS-DE-FRANCE

### LA RELATION HABITANT À DUNKERQUE : TOUS MOBILISÉS POUR LA RÉUSSITE D'UNE FORMATION SUR MESURE

La Ville de Dunkerque a engagé, avec l'appui du CNFPT de Lille, une démarche de formation en direction de ses personnels en prise directe avec le public. Le projet de formation « Relation Habitant » visait à renforcer les compétences du personnel, créer une culture commune, outiller les agents, développer une relation harmonieuse avec les usagers en favorisant le dialogue et l'écoute. Les deux dispositifs de formation mis en place par le CNFPT ont été dispensés à 650 agents de la collectivité. Le premier était destiné aux agents de la direction du cadre de vie et aux agents d'accueil des autres directions ; le second s'adressait aux professionnels de l'accueil et gestionnaires de dossiers dans des problématiques d'accompagnement de l'habitant. Les scénarios pédagogiques sur mesure et le travail des formateurs ont été construits à partir de situations réelles transmises par les agents de la collectivité.

## CENTRE-VAL DE LOIRE

### L'INNOVATION ANIMÉE PAR UN RÉSEAU DE FACILITATEURS... FORMÉS À L'INNOVATION !

Pour mieux prendre en compte les besoins des usagers et bénéficiaires de l'action publique régionale, mais aussi pour développer la transversalité et la cohésion au sein des collectifs de travail et faciliter la conduite de projets en interne, la région Centre-Val de Loire a initié la création d'un laboratoire d'innovation publique. Dans le cadre de la signature d'un partenariat de formation professionnelle territorialisée (PFPT), la délégation du CNFPT a construit le parcours de professionnalisation des agents, futurs facilitateurs du laboratoire. Une équipe pédagogique constituée de quatre intervenants spécialistes de la facilitation, du design de service et de l'innovation publique a été mobilisée pour cet accompagnement. Réalisé sur douze jours entre mars et septembre 2019, le parcours de formation a été dispensé à trente agents. Deux points forts ont été particulièrement appréciés : l'immersion qui a permis d'améliorer la compréhension du besoin usager et la construction de cas « fil rouge » qui a rendu la formation concrète.

## OCCITANIE

### ACCÈS AU DROIT ET L'E-INCLUSION : L'APPROPRIATION DES USAGES DU NUMÉRIQUE DANS LE CHAMP DES SOLIDARITÉS

En moins de 20 ans, le numérique a fortement contribué à la transformation de la société française. Cette profonde transformation appelle à une reconfiguration des approches du lien entre numérique et inclusion sociale ; la question de l'appropriation se posant plus encore que celle de l'accès. Si le numérique a pris un rôle aussi central, il ne doit pas pour autant masquer la question du risque de fracture numérique qui peut toucher une partie de la population, notamment celle accompagnée par les collectivités territoriales dans le champ des solidarités. Afin d'accompagner les collectivités et leurs équipes engagées dans la dématérialisation des dispositifs d'aide et d'accès à l'information et aux droits, la délégation d'Occitanie du CNFPT a organisé une journée d'actualité dédiée à Toulouse en 2019. 73 agents - directeurs et cadres de l'action sociale, médecins, puéricultrices, infirmières, assistants sociaux, conseillères en économie social et familiale, chargés de mission numérique, secrétaires de mairie... - ont pu partager et interroger l'enjeu d'e-inclusion dans un souci d'appropriation du levier numérique et de ces usages pour accompagner le citoyen.

## GRAND-EST

### POLICES MUNICIPALES : LA FORMATION GARANTE DU BON USAGE DES ARMEMENTS

Un arrêté ministériel en date du 14 avril 2017 a imposé le suivi d'une formation préalable à l'armement et au maniement du bâton aux policières et policiers municipaux. Avec plus de 1 400 agents exerçant ce métier dans la région Grand-Est, dont 56 % sont armés, chaque évolution de la réglementation a un impact fort sur la formation régionale de ce public : il faut former un maximum d'agents dans une temporalité réduite en tenant compte des spécificités de leur métier. C'est le défi qui a été relevé en 2019 par le CNFPT avec la formation préalable à l'armement de près de 800 agents en Alsace-Moselle pour le maniement des bâtons de défense et des bombes lacrymogènes.

## Océan Indien

### SOUTENIR LES POLITIQUES EN FAVEUR DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

En 2019, la délégation de la Réunion du CNFPT a renforcé son offre d'accompagnement des collectivités dans leurs politiques en faveur des personnes en situation de handicap. Pour accompagner leur accès et maintien dans l'emploi au sein des services des collectivités, des formations ont été proposées aux encadrants et collègues des agents porteurs de handicap (sensibilisation aux différents types de handicap, intégration dans les équipes, apprentissage de la langue des signes...). L'accueil dans les formations de stagiaires porteurs de handicap n'a pas été oublié avec la mise en place d'aménagements matériels (fauteuil ergonomique...), techniques (transcription en braille...) ou humains (interprétariat en langue des signes française). En outre, dans le cadre d'un partenariat avec le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP), la délégation a créé un itinéraire métier de 18 jours en vue de professionnaliser les référents handicap des trois fonctions publiques. Enfin, la délégation a renouvelé une convention de partenariat avec la Maison départementale des personnes handicapées de la Réunion (MDPH) avec laquelle elle a élaboré un plan de formation prenant en compte l'ensemble des fonctions : accueil, gestion, évaluation, management.

RETROUVEZ SUR **CNFPT.FR**  
rubrique L'activité



LA VERSION INTÉGRALE DU  
**RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019**

 **L'INTERVIEW** DE FRANÇOIS DELUGA,  
PRÉSIDENT DU CNFPT

**LES CHIFFRES CLÉS**  
ET FAITS MARQUANTS



**LES BILANS D'ACTIVITÉ**  
**LOCAUX** PAR DÉLÉGATION

CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE  
80, RUE DE REUILLY - CS 41232 - 75578 PARIS CEDEX 12  
TÉL. : 01 55 27 44 00 - FAX : 01 55 27 44 01  
[WWW.CNFPT.FR](http://WWW.CNFPT.FR)